



Écrire les communs.

Au devant de l'irréversible.

Sylvia Fredriksson, Nicolas Sauret

Publié le 01-03-2019

<http://sens-public.org/article1383.html>



## Résumé

Par leurs multiples manifestations au travers le monde, les communs nous invitent à ne jamais réduire l'Histoire politique des sociétés, des technologies et de l'environnement à un processus linéaire. Au mythe d'un progrès scandant l'irréversibilité, ils opposent la puissance de multiples prises sur le réel pour bâtir, transmettre et faire coexister des trajectoires et des récits alternatifs. La coexistence de ces récits ouvre des espaces où le statut et le rôle de l'écrit sont remis en jeu. Les auteurs proposent de faire place à ces expériences d'écriture, et d'en saisir les multiples diffractions. Il s'agira, d'une part, de révéler en quoi l'écrit transforme et diversifie le répertoire d'action des communs, leur définition-même, et l'identité de ceux et celles qui y prennent part. Et, d'autre part, de potentialiser cet espace par la réactualisation et l'hybridation des idées et des actes. En d'autres termes, de se porter « au devant de l'irréversible ».

## Abstract

Appearing all over the world, the commons are an invitation to never conceive of the political history of society, technology and the environment as a linear process. Where the myth of progress echoes irreversibility, the commons oppose the strong grip of the real in order to build, transmit, and coexist according to trajectories and alternative narratives. The coexistence of these narratives opens spaces where status and the role of writing are called into question. The authors offer to make room for these writing experiences, and to grasp their multiple diffractions. On the one hand, they will reveal how writing transforms and diversifies the commons' action repertoire, their very definition, and the identity of those that take part. And, on the other hand, they potentiate this space by reinvigorating and hybridizing ideas and acts. In other terms, to “anticipate the irreversible.”

**Mots-clés** : communs, *commoning*, écriture, irréversible, conversation, espace politique, agir politique, créolisation, transformations, institution/instituant

**Keywords**: commons, *commoning*, writing, irreversible, conversation, political space, political acting, creolisation, transformations, institution/instituting

## Table des matières

Processus . . . . .	7
Appel à la conversation . . . . .	9
Annexe . . . . .	9
Note d'intention initiale (juin 2018) . . . . .	9
Bibliographie . . . . .	11

# Écrire les communs.

Sylvia Fredriksson      Nicolas Sauret

Comment changer le cours de l'Histoire? Comment changer le cours des choses?

La marche néolibérale et l'univers des grands projets du technocapitalisme nous ont habitués à des processus d'irréversibilisation. Pourtant, nos multiples prises sur le réel et notre maintien d'une vigilance critique collective nous invitent au contraire à ne jamais réduire l'Histoire politique des sociétés, des technologies et de l'environnement à un processus linéaire.

Les injonctions à l'irréversibilité (Chateauraynaud et Debaz 2017) réveillent au contraire les alternatives.

Parmi ces alternatives, nous assistons un peu partout dans le monde à une renaissance des communs, pratiqués comme une voie possible pour relancer la promesse démocratique. Les communs n'ont pourtant jamais disparu, et l'on estime que près de deux milliards de personnes appliquent leur principe pour des biens et services de leur vie quotidienne. Le concept de commun, qui suppose la coexistence d'une ressource identifiée, d'une communauté définie et d'un mode de gouvernance collectif, renvoie à la prise de conscience des limites d'une régulation des sociétés, de l'économie et de l'écologie par le marché ou par le public.

Cette renaissance des communs est donc d'abord politique, dans le sens où elle s'accompagne, depuis les travaux d'Elinor Ostrom (1990 ; 1994), d'une expression critique consciente et d'un développement réflexif par ses praticiens. Les communs s'incarnent, en Europe et dans le monde, dans une diversité d'expériences qui révèlent une intense production sémantique et documentaire.

L'écrit advient ainsi naturellement au coeur de ce retour, participant d'un désir de structuration et de renforcement des communs dans un paysage économique et juridique encore hostile au collectif et à ses manifestations<sup>1</sup>.

De ce point de vue, écrire revient à reconnaître les dérivations et les alternatives, souvent traitées comme irréalistes ou utopiques par les puissants et maîtres du récit Historique. Au contraire, lorsqu'il s'inspire du principe de *fork* issu du logiciel libre, l'acte d'écriture peut prétendre à accueillir la pluralité des versions des trajectoires possibles. Les pratiques d'écritures documentaires relèvent alors d'un effort de compréhension et de description<sup>2</sup> des dynamiques collectives à l'œuvre. Ces partages d'expérience se projettent à la fois dans l'échange avec des communautés proches, et dans la production d'un patrimoine informationnel commun, dédié aux communautés futures.

L'écrit constitue également un outil tactique pour des communs qui n'ont pas l'ambition de constituer un « Tout » unifiant, et qui coexistent plutôt comme archipel d'initiatives. À la mystification de l'« intérêt général » pour « un » peuple construit sur mesure par les institutions politiques (Dardot et Laval 2018), les communs privilégient l'inventivité d'un savoir-agir instituant, par lequel peuvent se concrétiser des faisceaux de droits de manière distribuée. À ce titre, la *General Public License*, les *Creative Commons*, ou encore les mécanismes de gouvernance de Wikipédia sont autant de processus singuliers de production de normes juridiques ascendantes (Lionel Maurel 2015, citant Peugeot) organisant la lutte contre les abus de la propriété intellectuelle et garantissant la libre circulation de la connaissance.

De la même manière, en réponse aux dangers de la privatisation du monde et du vivant par les transnationales [générant conflits, inégalités et destructions écologique], la multiplication des initiatives, prises séparément ou conjointement de la part des collectivités locales et des acteurs de la société civile, enrichissent le paysage juridique et politique. Comme en témoigne le projet Atlas des Chartes des communs urbains porté par le collectif Remix The Commons, il s'agit très souvent de « hacks » des réglementations existantes, détournant la finalité initiale de mécanismes juridiques au profit d'un usage

---

1. Comme en témoigne de manière symptomatique la violence de la réaction étatique face à l'expérimentation collective qu'a été Notre-Dames-des-Landes.

2. Latour considère la *description* de nos territoires comme préalable à la compréhension et à l'expression de nos doléances : nos attachements, ce dont on dépend et ce qui dépend de nous.

civique. Les communs, au travers de ces processus, se présentent comme des instruments juridiques qui prétendent reconfigurer le partage du pouvoir et la légitimité des acteurs dans l'espace public à l'échelle du quartier, de la ville, ou du territoire. La mise en écriture prépare ainsi le terrain juridique, et invite les administrations à cohabiter avec les initiatives locales ou à intégrer les principes du *commoning* dans la régulation municipale, étatique ou européenne.

De ces pratiques sémantiques et documentaires, transparait enfin un déploiement de discours engagés sur le plan politique, appelant à la généralisation des communs comme forme de gouvernance. Une intense production théorique (Dardot et Laval (2015), Rochfeld, Orsi, et Cornu (2017), Alix et al. (2018)) s'articule aux recherches de laboratoires citoyens oeuvrant dans les transformations de société.

Mais ces initiatives suffisent-elles face à la complexité qui nous attend ? Le désastre climatique imminent, la montée des populismes, la financiarisation couplée à un extractivisme destructeur, tout cela nous oblige à adopter de nouvelles approches susceptibles d'embrasser la complexité des agencements et des engendremets.

De la créolisation (Dorismond 2014, citant Glissant) et de la lisière, proposées par Romain Lalande, à l'idée de membrane et de perméabilité, formulée par Julien Lecaille, ou encore par la posture déflexive proposée par l'artiste Claire Dehove, la réactualisation par hybridation des idées et des actes s'est affirmée au travers d'expressions diverses dès les premiers échanges qui ont jalonné la construction de ce dossier.

C'est par de tels mouvements que les communautés peuvent se décroisonner et ne pas se figer dans leurs positions. En tant que commoners, cela suppose de constamment prendre soin de nos idées et principes, de questionner les idéologies qui nous traversent<sup>3</sup>, et de déconstruire celles-ci pour rendre les communs plus dynamiques et inclusifs. Il s'agit en d'autres termes, de se porter « *au devant de l'irréversible* ».

La réversibilité s'impose alors autant comme un horizon que comme un impératif.

---

3. On peut nuancer la notion d'idéologie, avec l'approche de Marc Jahjah (2018) introduisant l'idée de communautés de vérité, dans lesquelles les participants développent une réflexivité critique susceptible de modérer leur adhésion à ces programmes.

Par ailleurs, advient un constat : « Le paysage a déjà changé », nous dit Riquier (2018), « il n'a pas de représentation politique unifiée, faute d'un horizon partagé ». Il faut donc chercher ensemble des perspectives communes.

Au moment où de nouvelles formes d'opinions émergent, où de nouvelles scènes politiques trouvent dans les réseaux sociaux l'espace de leur manifestation (Cardon 2018), où les repères politiques sont brouillés (Citton 2018), qu'est-ce que faire mouvement ? Comment faire « peuple politique »<sup>4</sup>, et non pas seulement peuple social ? Comment les communs s'expriment-ils dans le paysage en transformation des mouvements sociaux ?

Ce dossier, en édition continue, se veut un appel à l'écriture comme une invitation au mouvement. Une invitation à construire un espace public où s'opèrent des rencontres singulières, des croisements inattendus. Tout en veillant à garder la main sur les processus et les outils avec lesquels nous construisons notre émancipation, cet échange ouvert puise dans la diversité des répertoires d'écritures des commoners, en les enrichissant et les actualisant de sorte qu'ils soient toujours opérants.

## Processus

Depuis sa création, la revue *Sens Public* s'est donné pour objet une analyse théorique, philosophique et politique des changements des espaces publics dans notre société contemporaine. En ouvrant ce dossier sur les communs, *Sens Public* consacre donc l'idée que la culture des communs vient modifier notre rapport et notre engagement à ces espaces, en diversifiant nos manières de les façonner. C'est dans ce cadre que *Sens Public* s'est engagé dans l'expérimentation d'un espace éditorial dynamique pour apporter un éclairage sur les nouveaux répertoires d'action, et les formes d'écriture qui les soutiennent.

*Sens Public* ouvre avec ce dossier un espace en gestation qui accueillera progressivement des textes parfois encore en friche, publiés au fil de l'eau dans une version stabilisée.

Pour plusieurs contributeurs, cette mise en écriture est apparue comme un effort non négligeable de formalisation. Que ce soit la formulation d'intuitions

---

4. « Le vrai peuple politique n'est pas le peuple des électeurs, ni le peuple sociologiquement défini par la pauvreté ou la misère, il est le peuple qui agit, le peuple-acteur qui invente dans l'action de nouvelles formes d'auto-organisation. » (Dardot et Laval 2018).

ou de principes tacites, le passage de l'oral à l'écrit et sa nécessaire réflexivité, l'organisation et la mise en forme d'idées participant à les légitimer, cette formalisation participe finalement de leur co-existence (vertueuse) dans un même objet éditorial.

Il nous a semblé qu'une telle formalisation ne pouvait s'inscrire que dans une démarche collective et dynamique. En cohérence avec le sujet, notre approche a été d'ouvrir un espace de discussion, de mise à jour et de réactualisation, dans un mouvement de va-et-vient propre à l'esprit des communs.

Le dossier a donc voulu adopter certains *patterns* dont il tente de rendre compte.

Une première attention a consisté à adopter un fonctionnement collégial, ouvrant la gouvernance du dossier aux contributeurs, qui s'est concrétisé en particulier dans des collaborations entre pairs. Les contributeurs ont ainsi pu se lire et se commenter mutuellement, à l'origine de conversations croisées par textes et annotations interposées. Nous avons tenté de réintégrer ces conversations, afin qu'elles se poursuivent avec vous, dans l'espace ouvert de la revue. Une seconde attention s'est portée sur l'ouverture des processus d'écriture, qui se traduit dans ce dossier par l'accès aux documents de travail et aux versions successives des textes. Enfin, dans cet esprit de réactualisation, il s'agira de poursuivre le mouvement (engagement que l'on se donne et pris par la revue) en permettant la réécriture des contributions, à partir des conversations élargies aux lecteurs du dossier.

De la note d'intention initiale à l'écriture de ce sommaire, de multiples questions ont émergé, et se sont ajoutées au dossier comme autant de problématiques à adresser. L'écriture collective ne va pas de soi. Les modèles juridiques et économiques que l'on tente souvent de dépasser sur le terrain, continuent de conditionner les logiques d'écriture et de publication. La question de la propriété en particulier est revenue de manière récurrente. Cette question rejoint celle de l'articulation entre l'individu et le collectif, qui est au coeur du fonctionnement de toute communauté. Certaines démarches d'écriture parviennent-elle à résoudre ces questions ? Permettent-elles de nouvelles collaborations (l'idée de dessiner de nouvelles géographies de collaboration) ? Permettent-elles le rapprochement entre chercheurs et militants, ou de nouvelles solidarités dans des contextes cosmopolitiques ? De ce point de vue, le dossier reste une expérimentation dont on pourra tirer une analyse.



## Appel à la conversation

Se lire les un · e · s les autres. Connaître, considérer, solidifier, tenir ensemble. Telle est l'invitation faite par ce dossier, qui consacre une approche entre pairs et propose une édition continue, au fil des conversations qui l'entourent. Dans la continuité de son élaboration, *Écrire les communs* se veut ainsi un espace ouvert à la contribution, susceptible d'échanges, d'enrichissements et de nouvelles propositions.

## Annexe

### Note d'intention initiale (juin 2018)

Sur une initiative de Sylvia Fredriksson et Nicolas Sauret, le parcours de ce dossier démarre avec le texte suivant, intitulé « Les communs en train de s'écrire comme force politique », et communiqué aux contributeurs sollicités comme une première note d'intention et appel à écrire.

*Les communautés des communs sont engagées depuis quelques années dans un processus d'écriture et de documentation qui témoigne d'une certaine forme de politisation des communs. Que ce soit les écrits scientifiques, les wikis communautaires, ou encore l'émergence de médias dédiés aux communs, les communs traversent ce moment particulier où la pensée et les principes des communs, après s'être incarnés dans un premier temps dans le commoning (la pratique des communs), cherchent aujourd'hui à s'incarner dans l'écriture et sa publication.*

*Cette intense production sémantique et documentaire participe d'un désir de structuration et de renforcement des communs dans un paysage économique et juridique encore hostile au collectif et à ses manifestations. Elle répond aussi à un questionnement plus récent chez les commoners de passage à l'échelle, pour connecter des initiatives locales et disséminer le commoning à tous les aspects de la vie sociale. L'écrit joue évidemment un rôle essentiel dans l'échange et le partage d'expérience, mais il est aussi un déploiement de discours et une politisation des communs nécessaires à leur généralisation. Il prépare ainsi le terrain juridique en étant force de proposition auprès des administrations invitées à cohabiter avec les initiatives locales ou à intégrer les principes du commoning dans la régulation étatique ou européenne.*

*La revue Sens Public souhaite contribuer à ce moment particulier en invitant les commoners à un parcours réflexif menant à interroger les communs en tant que force politique en train de s'écrire.*

*Les écritures sont nombreuses et leur diversité reflète la créativité des patterns of commoning. Le dossier cherchera à rendre compte de ces écritures et de leur effets en tant que modes opératoires et modes d'action des communs. La performativité de l'écriture sur les communautés et leurs pratiques semble en effet revenir comme une caractéristique récurrente. En cela, l'inscription des communs, que l'on pourrait être tenté d'associer à un processus d'institutionnalisation, relève davantage d'une discursivité créative, générative et (ouvrante), plutôt que d'une formalisation normative.*

*Ces écritures n'en sont pas moins politiques, engagées de manière très consciente dans l'évolution des modes de penser et de vivre, comme si le balisage sémantique de ses propres pratiques consistait en premier lieu en un rempart efficace contre l'enclosure, mais aussi en l'ouverture de nouveaux espaces de possibilités et d'opportunités pour les communautés en devenir. En balisant un territoire d'actions possibles, l'écriture des communs produit un espace éminemment politique.*

*La vision que défend Sens Public depuis sa création s'inscrit pleinement dans l'idée que l'espace public se constitue dans le geste de publier. Un dossier sur les communs en train de s'écrire ne peut qu'adopter les pratiques éditoriales collaboratives qu'il souhaite justement analyser. Le dossier devra donc s'imaginer, avec l'aide de la revue, comme un espace ouvert, tant pour sa gouvernance que pour les discussions à venir.*

## Bibliographie

- Alix, Nicole, Jean-Louis Bancel, Benjamin Coriat, et Frédéric Sultan. 2018. *Vers une république des biens communs ?* Paris : Liens qui libèrent.
- Cardon, Dominique. 2018. « Intervention lors de la table ronde “Ce qu’internet fait à la politique” ». In. Grand Amphithéâtre de l’Université Lumière Lyon 2 : La Chose Publique. <https://www.sondekla.com/user/event/9280>.
- Chateauraynaud, Francis, et Josquin Debaz. 2017. *Aux bords de l’irréversible : sociologie pragmatique des transformations*.
- Citton, Yves. 2018. *Contre-courants politiques*. Raison de plus. Fayard.
- Dardot, Pierre, et Christian Laval. 2015. *Commun*. Paris : La Découverte.
- . 2018. « Avec les gilets jaunes : contre la représentation, pour la démocratie ». *Club de Mediapart*. <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/121218/avec-les-gilets-jaunes-contre-la-representation-pour-la-democratie>.
- Dorismond, Edelyn. 2014. « La créolisation de la politique, la politique de la créolisation : penser un « im-pensé » dans l’œuvre d’Edouard Glissant ». *Sens Public*, juin. <http://www.sens-public.org/article1089.html>.
- Jahjah, Marc. 2018. « Les “communautés de vérité” de la culture numérique ». *Marc Jahjah*. <http://www.marcjahjah.net/2211-les-communaut-es-de-verite-de-la-culture-numerique>.
- Lionel Maurel. 2015. « Law for the Commons : réinventer un droit pour les Communs ». - *S.I.Lex* -. <https://scinfolex.com/2015/09/28/law-for-the-commons-reinventer-un-droit-pour-les-communs/>.
- Ostrom, Elinor. 1990. *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action*. Political Economy of Institutions and Decisions. Cambridge University Press. doi :10.1017/CBO9780511807763.
- Ostrom, Elinor, Roy Gardner, James Walker, et Jimmy Walker. 1994. *Rules, games, and common-pool resources*. University of Michigan Press.
- Riquier, Camille, et Bruno Latour. 2018. « Une Terre sans peuple, des peuples sans Terre : Entretien avec Bruno Latour ». *Eurozine*.

<https://www.eurozine.com/une-terre-sans-peuple-des-peuples-sans-terre-entretien-avec-bruno-latour/>.

Rochfeld, Judith, Fabienne Orsi, et Marie Cornu. 2017. *Dictionnaire des biens communs*. Paris : PUF Presses universitaires de France.

Tomašević, Tomislav, Vedran Horvat, Alma Midžić, Ivana Dragšić, et Miodrag Dakić. 2018. « Commons in South East Europe. Case of Croatia, Bosnia & Herzegovina and Macedonia ». Institute for Political Ecology. [http://ipe.hr/wp-content/uploads/2018/04/IPE\\_COMMONS\\_ENG\\_web.pdf](http://ipe.hr/wp-content/uploads/2018/04/IPE_COMMONS_ENG_web.pdf).